**Service des contributions**

 **Changement de domicile en Valais**

Madame, Monsieur,

Vous quittez notre commune pour vous établir dans une autre commune valaisanne. A cette occasion, nous souhaitons vous informer de ce qui suit :

Suite à la modification d’application de l’article 189 de la loi fiscale valaisanne, l’assujettissement aux impôts pour toute l’année est attribué à la commune de domicile du contribuable au 31 décembre.

Votre départ en cours d’année implique donc que nous renonçons à votre assujettissement dans notre commune et que, par conséquent, vos impôts seront dus, **pour l’année complète, dans la commune de votre domicile au 31 décembre à l’exception des impôts fonciers.**

Dès lors, les tranches éventuelles déjà versées par vos soins pour l’année en cours vous seront remboursées par notre commune, dans les 30 jours **après le retour de la demande de remboursement dûment remplie, signée et attestée.**

Par contre, la commune de votre nouveau domicile vous adressera les tranches pour l’année entière et vous voudrez bien vous acquitter de celles qui sont déjà échues, dans un délai de 30 jours, dès réception.

Nous espérons vous avoir fourni les renseignements souhaités en précisant que la commune de votre nouveau domicile peut vous apporter tous les renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’expression de notre considération distinguée.

Service communal des contributions

 Administration communale

 d’Evionnaz

 Rue Principale 26

 Case postale 13

 1902 Evionnaz

**Départ de notre commune – Impôts communaux**

Remboursement des tranches d’impôt payées pour l’année en cours : CHF

Nom, Prénom :

Adresse :

Localité :

**A rembourser par virement sur :**

Nom de la banque :

Adresse (ville) de la banque :

No IBAN de votre compte :

Nom du titulaire du compte

(si différent du contribuable)

**Ou**

No de CCP :

Nom du titulaire du compte :

(si différent du contribuable)

Date :       Signature :

 **Attestation du service des contributions de la commune d’arrivée**

 Assujettissement par notre autorité fiscale dès le :

 Lieu et date :

 Timbre et signature de l’office responsable :